

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 4 :

Durabilité et reddition de comptes

Être une organisation durable qui possède les ressources adéquates et qui rend des comptes à ses membres, ses partenaires et ses parties prenantes.

CIBLES POUR 2016-2017

4.1 Diversifier les sources et les types de financement et de soutien en nature et nouer des partenariats de collaboration au Canada et à l'étranger.

- ◆ Continuer les efforts pour établir des protocoles d'entente et poursuivre la surveillance des protocoles d'entente en vigueur.
- ◆ Établir des conventions d'affiliation et des ententes de financement avec les principaux groupes de parties prenantes.
- ◆ Rechercher et favoriser des occasions de partenariat avec d'autres organisations pour collaborer à des programmes de recherche qui respectent la mission et la vision de la CCAF-FCVI.
- ◆ Poursuivre le travail pour élaborer et soumettre à Affaires mondiales Canada une proposition pour un nouveau programme international pluriannuel.

4.2 Développer et renforcer continuellement les ressources humaines de l'entité ainsi que sa capacité organisationnelle.

- ◆ Poursuivre la mise en œuvre et la surveillance du plan des RH.
- ◆ Poursuivre le recrutement et la formation d'associés (collaborateurs), le cas échéant.
- ◆ Déterminer les besoins en RH pour mener à bien les programmes et obtenir des contributions en nature.

4.3 Améliorer la connaissance, la compréhension et l'utilisation des produits et services de la CCAF-FCVI.

- ◆ Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie globale de communication et de marque.
- ◆ Lancer le nouveau site Web.
- ◆ Poursuivre la promotion des produits au Canada et à l'étranger dans le cadre d'événements et d'activités de formation.

4.4 Élaborer et mettre en œuvre un cadre pour la mesure de la performance organisationnelle et la présentation d'un rapport à cet égard.

- ◆ Continuer à rendre des comptes au conseil d'administration et aux membres, conformément au protocole d'entente et autres arrangements de reddition de comptes.
- ◆ Distribuer le rapport annuel de performance aux membres.
- ◆ Planifier et tenir 3 réunions du conseil d'administration, et le nombre requis de réunions des comités du conseil.
- ◆ Planifier et tenir l'assemblée générale annuelle.